



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°2018/2792 en date du 7 août 2018, Monsieur le Maire a prescrit, une enquête sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (zone industrielle du Vazzio).

Madame Catherine FERRARI a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bastia.

L'enquête publique se déroulera du **lundi 10 septembre 2018 à 9 heures au jeudi 11 octobre 2018 (clôture de l'enquête à 17 heures)**.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront mis à la disposition du public aux Services Techniques de la Mairie, 6 Boulevard LANTIVY – 20 000 AJACCIO pendant 30 jours consécutifs, sauf les samedis, dimanches et jours fériés, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.ajaccio.fr>, rubrique « modification n°1 du PLU », ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition du public au siège de l'enquête publique.

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre ouvert à cet effet au siège de l'enquête ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Madame la commissaire-enquêteur, Direction Générale des Services Techniques 6 Boulevard LANTIVY – 20 000 AJACCIO
- sur le registre dématérialisé à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/906> ou par courrier électronique envoyé à l'adresse : enquete-publique-906@registre-dematerialise.fr

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à disposition du public, à la Direction Générale des Services Techniques 6 Boulevard LANTIVY – 20 000 AJACCIO, pour recueillir les observations aux dates et heures suivantes le :

- | | |
|---------------------------|----------------|
| - Lundi 10 septembre 2018 | de 9 H à 12 H |
| - Jeudi 20 septembre 2018 | de 14 H à 17 H |
| - Mardi 02 octobre 2018 | de 9 H à 12 H |
| - Jeudi 11 octobre 2018 | de 14 H à 17 H |

À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au siège de la commune d'Ajaccio et sur le site internet <https://www.ajaccio.fr>, rubrique modification n°1 du PLU pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.